



Se marier aux états unis, vivre en france

Par **zaman**, le **26/04/2009** à **18:41**

Bonjour,

Ma femme et moi, tous les deux de nationalité marocaines, mariés aux états unis, nous vivons en france avec nos 4 enfants depuis l'an 2000. Nous n'avons jamais transcrit notre mariage à Nantes. Par contre, nous avons déclaré à la CAF et au fisc qu'on est mariés au USA. Depuis 6 mois, nous vivons séparés. Nous avons voulu divorcer, on nous a dit que notre mariage n'a pas été validé en France et qu'on vivait comme si on n'était pas marié. Un autre problème aussi, avant de se marier au USA, on s'est marié au Maoc. Un mariage qu'on a jamais déclaré ni en France ni aux USA. Que dois je faire pour divorcer de ma femme qui m'a quitté (abandon du domicile).

J'ai été voir des avocats, ils étaient incapables de me renseigner au premier coup. Comment faire pour avoir le droit de visiter mes nefants?

Je vous remercie pour vos renseignements et vos lumières